

LES « CAILLOUX PÉTRIFIÉS » DE VOLTAIRE.  
CORRECTIONS AUCTORIALES OU MODIFICATIONS  
ÉDITORIALES ? LE TRAITEMENT DE *LA. B. C.*  
DANS LES ÉDITIONS DE KEHL ET DE BEUCHOT

*Christophe Paillard*

Ferney-Voltaire, LIRE (UMR 5611)

Sortie de presse entre 1785 et 1790, l'édition dite « de Kehl » ou « de Beaumarchais » est la première édition posthume des *Œuvres complètes de Voltaire*<sup>1</sup>. Établie sur la base de l'édition dite « encadrée »<sup>2</sup>, la dernière parue du vivant de l'auteur, l'édition de Kehl présente d'indéniables qualités textuelles, ne serait-ce que parce qu'elle s'est appuyée sur une équipe d'éditeurs hors pair, composée notamment de Condorcet, Decroix et Ruault, et parce qu'elle a profité des manuscrits de Voltaire, cédés par Mme Denis aux libraires en octobre 1778<sup>3</sup>, ainsi que des corrections portées par l'auteur sur plusieurs volumes de l'« encadrée » à la fin de 1777<sup>4</sup>. Aussi l'édition de Kehl a-t-elle joué et continue-t-elle à jouer un rôle déterminant dans notre représentation du corpus. La plupart des leçons qu'elle a établies ont été reprises par l'édition Beuchot des *Œuvres de Voltaire*, sans doute la meilleure de toutes celles qui ont vu le jour au XIX<sup>e</sup> siècle, elle-même suivie par l'édition Moland<sup>5</sup> qui fait autorité avant l'achèvement des *Œuvres complètes de Voltaire* en cours de publication à Oxford. Lorsqu'un éditeur contemporain donne l'édition séparée d'une œuvre de Voltaire, il ne fait souvent que de reprendre, via Moland, le texte de Kehl tel que modifié par Beuchot. Si grande est la dépendance du corpus à l'égard

- 1 *Œuvres complètes*, Kehl, 1784-1789 [1790], 70 vol. in-8°, 1<sup>re</sup> édition [désormais κ84] ; 1784 [1785]-1789 [1790], 70 vol. in-8°, 2<sup>e</sup> édition [désormais κ85] ; 1784 [1785]-1789 [1790], 92 vol. in-12 [désormais κ12]. Voir Bengesco, n° 2142, t. IV, p. 105-146.
- 2 Comme l'avait bien saisi Bengesco, c'est « sur cette même édition [l'encadrée] qu'a été établi le texte de l'édition de Kehl » (Bengesco, t. IV, p. 216).
- 3 *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France*, 5 et 8 octobre 1778, Londres, Adamson, 1780-1789, 36 vol., t. XII, p. 125 et 127-128.
- 4 Samuel Taylor, « The definitive text of Voltaire's works: the Leningrad *encadrée* », *SVEC*, n° 124 (1974), p. 7-133 [désormais, S. Taylor].
- 5 *Œuvres de Voltaire, avec préfaces, avertissements, notes...*, Paris, 1828-1834, 70 vol. [désormais, Beuchot] et *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, 1877-1883, 50 vol. Voir Bengesco, n° 2163, t. IV, p. 171-186, et n° 2179, p. 196-203.

de ces éditions que la recherche doit nécessairement se poser la question de leur fiabilité : les modifications apportées par les éditeurs de Kehl, puis par Beuchot, au texte de l'édition encadrée résultent-elles systématiquement d'une intention auctoriale ou sont-elles parfois le fruit d'une intervention éditoriale que l'auteur n'aurait pas nécessairement approuvée ? En d'autres termes, les éditeurs de Kehl et Beuchot ont-ils modifié la textualité voltairienne ? Poser cette question pourra sembler absurde en ce qui concerne l'édition de Kehl : le problème n'a-t-il pas définitivement été résolu par la recherche ? Celle-ci a depuis longtemps établi la réalité des interpolations de Kehl dans la *Correspondance* et dans les œuvres alphabétiques. Beuchot l'avait remarqué en ce qui concerne le premier point : « Les éditeurs de Kehl n'ont eu quelquefois que des fragments de lettres, d'autres fois de plusieurs lettres ou fragments ils n'ont fait qu'une seule lettre. Ce n'est pas petite besogne que de se bien tirer toujours de là. [...] Le travail sur la *Correspondance* est d'autant plus difficile qu'il est arrivé aux éditeurs de Kehl de ne faire qu'une seule lettre de plusieurs de différentes époques »<sup>6</sup>. *A contrario*, Jeroom Vercruysse a établi qu'ils avaient parfois fait deux lettres d'une seule<sup>7</sup>... Ces éditeurs ont également créé un monstre bibliographique en fusionnant, sous le titre de *Dictionnaire philosophique*, les articles de l'*Encyclopédie*, du *Dictionnaire philosophique* et des *Questions sur l'Encyclopédie*, certains chapitres des *Mélanges* et d'autres textes, de sorte que l'auteur non averti cite parfois un article du *Dictionnaire philosophique* que Voltaire n'a jamais édité comme tel<sup>8</sup>. Ces deux types d'interpolations se laissent cependant comprendre. L'édition de Kehl fut la première à éditer la *Correspondance complète*. Or, les éditeurs se trouvaient confrontés à une série de défis qu'ils relevèrent de leur mieux : manuscrits incomplets, nécessité de préserver la réputation ou les secrets de personnes encore en vie, etc. Quant aux œuvres alphabétiques, ils durent résoudre le problème du réemploi des textes recyclés par Voltaire dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Pour éviter des doublons, ils prirent le parti de créer une œuvre nouvelle. Le problème que nous voudrions poser ici est différent : en prenant l'exemple du dialogue philosophique de *LA. B. C.*, nous nous demanderons dans quelle mesure et pour quelles raisons les éditeurs de Kehl et Beuchot ont

6 Beuchot à Cayrol, 18 mars [1827] : voir Ch. Paillard, « Que signifie être voltairien au XIX<sup>e</sup> siècle ? Beuchot et Cayrol, éditeurs de Voltaire », [désormais Ch. Paillard], *Revue Voltaire*, n° 10 (2010) p. 121-143 (ici p. 137). Cf. Beuchot à Cayrol, 19 octobre 1826 : « Que d'embarras lorsque les éditeurs de deux lettres n'en ont fait qu'une ! » (p. 137).

7 J. Vercruysse, « Les supercheries de l'édition de Kehl : une lettre de Voltaire à Panckoucke dépecée et retrouvée (27 juillet 1768) », dans R. Trousson (dir.), *Thèmes et figures du siècle des Lumières. Mélanges offerts à Roland Mortier*, Genève, Droz, 1980, p. 307-311.

8 Voir B. E. Schwarzbach, « The problem of the Kehl additions to the *Dictionnaire philosophique*: sources, dating and authenticity », *SVEC*, n° 201 (1982), p. 7-66.

modifié un texte établi depuis longtemps. Certaines des corrections qu'ils ont apportées au texte ne sont-elles pas de leur seul fait ?

#### LA TRADITION TEXTUELLE DE *L'A. B. C.*

La première édition de *L'A. B. C.* (désormais 1768) vit le jour à Genève en 1768 sur les presses de Gabriel Grasset, contrairement à ce que suggèrent le millésime de « 1762 », l'adresse de « Londres » et la mention de l'éditeur « Robert Freeman » figurant sur la page de garde<sup>9</sup>. 1768 ne compte encore que seize « entretiens », dont seul le premier revêt le titre de « dialogue », intitulé repris par toutes les éditions subséquentes. Comme maintes éditions réalisées par G. Grasset, 1768 est relativement fautive : elle comporte de nombreuses coquilles dont vingt sont rectifiées dans l'*Errata* de la page vii. 1768 laisse subsister plusieurs erreurs, dont une dans le « Treizième entretien » (devenu le quatorzième par la suite) où le pronom personnel « elle » est employé pour désigner le « serviteur de Dieu » (le pape : p. 129). Cette erreur sera reprise dans toutes les éditions subséquentes, à l'exception de la seconde émission de Kehl. La distribution des répliques entre les trois protagonistes est fautive ; il arrive fréquemment qu'un d'entre eux se réponde à lui-même... Les éditions subséquentes tenteront de remédier à ces défauts sans jamais parvenir à résoudre ce problème. Dans le « Quinzième entretien » (seizième à partir de 1769), 1768 évoque la « variole » (p. 138), qui deviendra « vérole » dans les éditions parues à partir de 1769, puis la « petite vérole » dans les éditions de Kehl.

Voltaire remit *L'A. B. C.* sur le métier en 1769 dans une édition parue sur les presses de Gabriel Cramer à la suite d'une réédition de *La Raison par alphabet*<sup>10</sup>. *L'A. B. C.* occupe le deuxième volume de cette édition (p. 197-343), que nous nommons par commodité 1769. L'auteur apporta une addition de treize paragraphes au « Premier dialogue », dont un passage relatif à *L'Esprit des lois* : « Je cherchais un fil dans ce labyrinthe ; le fil est cassé presque à chaque article ; j'ai été trompé ; j'ai trouvé l'esprit de l'auteur qui en a beaucoup, et rarement l'esprit des lois » (p. 215). Voltaire ajouta surtout un nouvel entretien, le treizième, « Des lois fondamentales », portant le total à dix-sept. Au début de cet entretien, il commit un malencontreux pléonasmе en évoquant « des cailloux pétrifiés » (p. 305)... 1769 tente de rectifier les incohérences de la répartition des répliques entre les trois interlocuteurs mais elle en laisse subsister maintes autres. À partir de cette édition s'opposent deux traditions textuelles. La première est dénuée d'intérêt : apparemment inconscientes de l'addition d'un « Dix-septième entretien » dans

<sup>9</sup> Bengesco, n° 1772, t. II, p. 235-237.

<sup>10</sup> Bengesco, t. II, p. 237.

1769, les éditions de *L'A. B. C* parues dans *L'Évangile du jour* suivent le fil de 1768. Elles n'ont été ni autorisées ni revues par Voltaire. La seconde tradition dérive de 1769, que l'auteur remaniera par la suite.

Voltaire revit *L'A. B. C* dans l'édition « encadrée » parue en 1775. Depuis les travaux de J. Vercruysse, on sait qu'il existe deux éditions « encadrées », w75G, parue à Genève sur les presses de G. Cramer en collaboration avec Isaac Bardin et Gabriel Grasset, et la contrefaçon w75X dont J. Vercruysse soupçonnait l'origine lyonnaise<sup>11</sup>. Ces éditions se distinguent notamment par les ornements des quatre coins de l'encadrement, palmette dans le cas de w75G et fleurette dans celui de w75X. Dominique Varry a depuis lors clairement établi que w75X devait moins être considérée comme une « contrefaçon » de w75G que comme une « édition conjointe », issue de la collaboration du Genevois Cramer avec le libraire lyonnais Geoffroy Regnault ainsi qu'avec un autre atelier de la place lyonnaise<sup>12</sup>. En ce qui concerne *L'A. B. C*, on se trouve bien confronté à deux éditions distinctes. Si *L'A. B. C* est édité dans le tome 36 de l'une et l'autre édition, la composition et la pagination diffèrent : p. 177-288 (w75G) et p. 176-285 (w75X). Le premier interlocuteur du « Deuxième entretien », « C » dans 1768 et dans 1769, devient « B » dans w75G mais « A » dans w75X. Pour le reste, w75X suit w75G. Voltaire apporte une importante addition dans le « Troisième entretien » (« Les Lapons, les Samoyèdes n'ont jamais tué personne en front de bandière ») et il rectifie la formulation de la loi de Kepler dans le « Dix-septième entretien » en corrigeant, à deux reprises, le « cube » en « racine cube » de la distance. Dans w75G comme dans w75X, le dernier entretien comporte une malencontreuse coquille, absente des autres éditions : l'expression « sept vingt jets » est substituée à la leçon « sept cent vingt jets ».

Voltaire est revenu une ultime fois sur *L'A. B. C* en portant à la fin de 1777 une série de corrections sur un exemplaire de l'édition encadrée<sup>13</sup>. Il destinait ces corrections au libraire Panckoucke, qui lui avait proposé en 1777 de donner une nouvelle édition de ses *Œuvres complètes*. Une des corrections apporte une véritable amélioration textuelle à *L'A. B. C* : le « conseil veimique », désigné dans le « Premier dialogue » comme le « petit sénat », devient un « petit sénat d'assassins », formulation plus éloquente. Le « Premier dialogue » présentait le Nakaz comme un « nouveau Code, le meilleur de tous les Codes » ; Voltaire supprima en 1777 les six derniers mots, peut-être parce qu'il savait que le Nakaz n'avait jamais été vraiment appliqué en Russie et sans doute aussi parce que ses

11 J. Vercruysse, *Les Éditions encadrées des œuvres de Voltaire*, SVEC, n° 168 (1977).

12 D. Varry, « L'édition encadrée des œuvres de Voltaire : une collaboration entre imprimeurs libraires genevois et lyonnais ? », dans F. Bessire et F. Tilkin (dir.), *Voltaire et le livre*, Ferney-Voltaire, CIEDS, 2009, p. 107-116.

13 S. Taylor, p. 122-124.

relations avec Catherine II s'étaient relâchées à la fin des années 1770. Les autres corrections sont en revanche incohérentes. Voltaire transforme dans le « Premier dialogue » « A » en « Le Français » et B en « L'Anglais » ; or, si la nationalité de B n'est jamais précisée dans *L'A. B. C.*, A y est constamment dépeint comme un « Anglais »...

#### LE TRAITEMENT DE *L'A. B. C.* DANS LES ÉDITIONS DE KEHL

Les rédacteurs de Kehl ont publié à trois reprises *L'A. B. C.* dans une section de « Dialogues et entretiens philosophiques » : κ84 (t. 36, p. 213-331), κ85 (*idem*) et κ12 (t. 45, p. 277-365, et t. 46, p. 3-71). κ84 comporte de nombreuses coquilles, dont certaines proviennent des éditions antérieures et dont d'autres sont spécifiques à Kehl : la plupart sont corrigées dans l'*Errata* du soixante-dizième volume. κ85 intègre l'ensemble de ces corrections et elle ne comporte par conséquent aucun *Errata* : elle est textologiquement très supérieure à κ84. κ12 suit κ85. L'édition de *L'A. B. C.* semble avoir été réalisée à la va-vite dans κ84 mais établie avec soin dans κ85, qui comporte cependant une erreur de pagination<sup>14</sup>.

Les éditeurs de Kehl suivent le texte de l'édition « encadrée » : ils intègrent l'addition du « Troisième entretien », relative aux « Lapons » et aux « Samoyèdes », ainsi que la correction du « cube » en « racine cube » dans le « Dix-septième entretien ». κ84 reprend malencontreusement la coquille introduite dans le dernier entretien par l'édition encadrée, qu'elle corrige néanmoins dans l'*Errata* : « sept vingt jets » au lieu de « sept cent vingt jets ». Les éditeurs ont-ils suivi w75G ou w75X ? On a vu que le premier interlocuteur du « Deuxième entretien » était « B » dans w75G et « A » dans w75X. Comme cet interlocuteur est « B » dans les éditions de Kehl, on en déduit que les éditeurs suivent w75G, textologiquement supérieure à w75X.

Réelles sont les qualités textuelles de l'édition de Kehl. Les éditeurs corrigèrent les incohérences de la distribution des répliques. κ84 laisse cependant subsister une erreur dans le « Huitième entretien », où A répond à A (p. 273-274). Cette erreur est corrigée dans l'*Errata* de κ84 et dans κ85, qui attribue le second paragraphe de la première réplique de A à C et le troisième paragraphe à B. Dans le « Quatorzième entretien », Voltaire avait usé du syntagme de « serviteur des serviteurs de Dieu » puis de celui de « serviteur de Dieu » pour désigner le pape ; les éditeurs ont harmonisé le texte d'après le premier modèle. Dans le même entretien, toutes les éditions antérieures avaient laissé passer une coquille : l'emploi du pronom personnel « elle » pour désigner le « serviteur de Dieu ». La correction d'« elle » en « il » apparaît dans κ85 et dans l'*Errata* de κ84.

<sup>14</sup> La page 252 est numérotée « 152 ».

Les éditeurs ont bénéficié des corrections apportées par Voltaire en 1777 à l'édition encadrée. Ils ont intégré l'addition « d'assassins » dans le « petit sénat d'assassins » mais choisi de ne tenir aucun compte de la suppression de l'éloge du Nakaz sans qu'on puisse deviner leurs raisons. Ils ont en revanche parfaitement compris le caractère incohérent des modifications de « A » en « L'Anglais » et de « B » en « Le Français » qu'ils ont décidé, à juste titre, de ne pas retenir.

Ils sont en revanche intervenus à trois reprises au moins dans le texte de Voltaire. Si κ84 a laissé passer le pléonasme des « cailloux pétrifiés », elle le corrige dans l'*Errata* en « végétaux pétrifiés », leçon également adoptée par κ85. Cette modification ne semble pas correspondre à une correction auctoriale mais à une rectification purement éditoriale : les éditeurs n'ont pris conscience que tardivement du solécisme.

Les éditeurs de Kehl ont apporté une deuxième modification éditoriale au texte de *L'A. B. C.* Le « Septième entretien » dressait une liste des monarques éclairés en évoquant les « philosophes sur le trône à Berlin, en Suède, en Danemark, en Pologne, en Russie », soit respectivement Frédéric II, Gustave III, Christian VII, Stanislas Poniatowski et Catherine II. Dans les années 1780, Christian VII avait été frappé de démence : il dut être mis sous tutelle. Pour s'adapter à leur lectorat, les éditeurs de Kehl supprimèrent la référence au « Danemark » (p. 274), correction qui ne correspond à aucune intention de l'auteur mais qui fut reprise par Beuchot. Ce texte célèbre est fréquemment cité depuis lors dans la version corrigée par les éditeurs de Kehl.

Les éditeurs procédèrent à une troisième modification qui, là encore, ne semble pas être d'ordre auctorial. La première édition de *L'A. B. C.* évoquait dans le « Seizième entretien » la « variole » qui deviendra la « vérole » dans les éditions subséquentes. Or, cette dernière leçon est ambiguë, pouvant aussi bien désigner la « petite vérole » (*variole*) que la « grande vérole » (*sypphilis*). Les éditeurs de Kehl dissipèrent cette ambiguïté en évoquant la « petite vérole » (p. 317).

#### LE TRAITEMENT DE *L'A. B. C.* DANS LES ÉDITIONS DE BEUCHOT

Si l'excellence des éditions de Beuchot est le fruit de ses qualités de bibliographe, elle résulte également de son parrainage par Jacques Joseph Marie Decroix, rédacteur du « Voltaire de Kehl », qui lui transmet le relais de son expertise éditoriale. « Voltairien passionné », le vieux Decroix trouva en Beuchot son héritier spirituel<sup>15</sup>. Il lui remit à la fin des années 1810 et au début des années 1820, en plusieurs envois, un volumineux manuscrit intitulé

<sup>15</sup> Voir J. Marchand, « Un voltairien passionné : Jacques Joseph Marie Decroix », *RHLF*, n° 2 (1977), p. 187-205.

« Supplément à l'*Errata* général » de Kehl<sup>16</sup>, que Beuchot exploita à deux reprises, dans l'édition Perroneau des *Œuvres complètes de Voltaire*<sup>17</sup> puis dans celle qu'il dirigea entre 1828 et 1834. Beuchot édita ainsi deux fois *L'A. B. C.*<sup>18</sup>. Comme il fut évincé de l'édition Perroneau « par jugement, mais avec les honneurs de la guerre »<sup>19</sup>, celle-ci ne bénéficia que partiellement des additions et corrections de Decroix, qu'il intégra quasiment toutes à sa grande édition.

Problématique est le statut des *addenda* et *corrigenda* de Decroix. Elles relèvent de quatre types. Plusieurs modifications retranscrivent des autographes connus. Si ce premier cas ne concerne pas *L'A. B. C.*, Decroix exploite systématiquement certains des papiers de Wagnière, le secrétaire de Voltaire, sans prendre la peine, dans la plupart des cas, de mentionner sa source ; aussi Beuchot lui attribue-t-il souvent la paternité de corrections dont Wagnière est l'auteur. Le deuxième type correspond aux modifications qui renvoient un écho potentiellement voltairien sans que nous soyons en mesure d'identifier les manuscrits auxquels elles correspondent. Ces deux premiers types pourraient répondre à une intention auctoriale. Les modifications textuelles qu'elles impliquent ne devraient-elles pas dès lors être signalées par les éditeurs contemporains, fût-ce sous la forme de variantes ? Légitime, le troisième type d'intervention est purement éditorial : il rectifie la ponctuation et les coquilles non corrigées dans l'*Errata* de l'édition de Kehl. Le quatrième type – de loin, le plus fréquent – est également éditorial sans se justifier dans la perspective d'une édition critique : *Decroix embellit le texte de Voltaire en suggérant à Beuchot maintes corrections, suppressions et additions*. Ce dernier type pose problème : ces modifications ne pourraient-elles correspondre à d'authentiques autographes qu'on n'a pu localiser ou qui ont été perdus ? Place doit dès lors être réservée au doute : ces corrections pourraient relever du premier ou du deuxième type. Étant donné que les interventions de Decroix sont avérées dans les relations de Longchamp et de Wagnière qu'il a éditées en 1826<sup>20</sup>, qu'il a modifié les notes éditoriales de Kehl, comme nous allons l'établir, et que la tentation de donner au public une édition idéale était courante dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, nous pouvons cependant soupçonner que ces modifications textuelles sont dénuées de tout fondement auctorial.

16 BnF, n.a.fr. 14301 (voir les feuillets 75r-76r en ce qui concerne *L'A. B. C.*).

17 *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, 1817-1822, 56 vol. [désormais Perroneau]. Voir Bengesco, n° 2147, t. IV, p. 151-153.

18 Perroneau, t. 28, p. 210-331 ; Beuchot, t. 45, p. 1-135.

19 Beuchot, t. 1, p. xxii.

20 En ce qui concerne le premier de ces secrétaires, voir la mise au point de R. Trousson dans son édition des *Anecdotes sur la vie privée de Monsieur de Voltaire* de Sébastien Longchamp, texte établi par F. S. Eigeldinger, présenté et annoté par R. Trousson, Paris, Champion, 2009. Chez le même éditeur, nous donnerons en 2011 la première édition critique des *Mémoires* de Wagnière, également réécrits par Decroix.

Le « Supplément » à l'*Errata* de Kehl propose trente-neuf corrections relatives à *L'A. B. C.* dont trente-six furent validées par Beuchot. Dix relèvent du troisième type et semblent à ce titre parfaitement légitimes : sept correspondent à des modifications de la ponctuation et trois à la rectification de coquilles non corrigées dans l'*Errata*. Certaines autres pourraient relever du deuxième type, celui d'une intervention revêtant un caractère potentiellement voltairien. Dans le « Premier dialogue », Voltaire affirmait de *L'Esprit des lois* de Montesquieu : « Je cherchais un fil dans ce labyrinthe ; le fil est cassé presque à chaque article ; j'ai été trompé ; j'ai trouvé l'esprit de l'auteur qui en a beaucoup, et rarement l'esprit des lois ». Beuchot corrige comme suit : « Je cherchais un guide dans un chemin difficile ; j'ai trouvé un compagnon de voyage qui n'était guère mieux instruit que moi ; j'ai trouvé l'esprit de l'auteur », etc. Beuchot indique avoir apporté cette correction à *L'A. B. C.* dès « 1818 », dans l'édition Perroneau, sur la base d'un « *Errata* manuscrit de feu Decroix »<sup>21</sup>. Il est certain que Decroix disposait de nombreux autographes. Tant qu'on n'aura pas localisé un manuscrit certifiant l'origine voltairienne de cette correction, on se gardera cependant de la considérer comme canonique, d'autant qu'elle s'accorde mal avec le texte de *L'A. B. C.*<sup>22</sup>. Dans toutes les éditions depuis 1768, Voltaire écrit de même que *L'Esprit des lois* « fait souhaiter qu'un si beau génie [Montesquieu] eût toujours plus cherché à instruire qu'à étonner ». Dans ses deux éditions de *L'A. B. C.*, Beuchot remplace le dernier mot par le verbe « surprendre » sur la base de l'*Errata* de Decroix<sup>23</sup>. Ces deux interventions pourraient aussi bien participer du deuxième type d'*addenda* et *corrigenda* que relever du quatrième.

La plupart des autres interventions répondent au souci qu'avait Decroix d'*embellir* le texte voltairien. Il précise le sens d'une formule lorsque celle-ci est vague ou imparfaitement exprimée. On serait presque enclin à approuver ces modifications que Voltaire aurait sans doute validées si on les lui avait soumises. Là où il évoquait, dans le « Troisième entretien », le fait de « manger de l'arbre de la science », Decroix corrige comme suit : « manger le fruit de l'arbre de la science »<sup>24</sup>. Le « Seizième entretien » opposait les animaux qui « se tuent avec acharnement les uns les autres pour se nourrir » aux hommes qui « se tuent beaucoup plus furieusement encore sans seulement avoir l'idée de manger ».

21 Perroneau, t. 28, p. 224 ; Beuchot, t. 45, p. 17, n. 1. Voir le « Supplément à l'*Errata* », f. 75v.

22 Dans le « Premier dialogue », peu avant le texte corrigé, Voltaire écrit de *L'Esprit des lois* : « Je suis fâché que ce livre soit un labyrinthe sans fil, et qu'il n'y ait aucune méthode ». Le thème du « labyrinthe » sans issue est donc structurant.

23 Beuchot, t. 45, p. 17.

24 Beuchot, t. 45, p. 39.

Decroix ajoute le pronom réfléchi « se » avant ce dernier verbe<sup>25</sup>, heureuse correction d'un *lapsus calami* qui semble conforme à l'intention textuelle de l'auteur.

La pertinence des autres interventions peut être questionnée. Puriste dans l'âme, Decroix s'autorisa à toiletter le style de Voltaire... Le « Premier dialogue » affirmait que « La France n'avait alors ni la Lorraine, ni l'Alsace, ni la Franche-Comté, ni le Roussillon, ni l'Artois, ni le Cambrésis, ni une partie de la Flandre ». L'*Errata* manuscrit de Decroix ordonne : « enlevez tous les ni », ce que fit Beuchot : « La France n'avait point en ce temps la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, le Roussillon, l'Artois, le Cambrésis, la moitié de la Flandre »<sup>26</sup>. On pourrait multiplier les exemples similaires, dont nous ne retiendrons que les deux plus sublimes. Dans le « Premier dialogue » de *L'A. B. C.*, Voltaire affirme de Montesquieu qu'« il amuse plus qu'il n'éclaire ». Decroix corrige : « il brille plus qu'il n'éclaire »<sup>27</sup>, correction lumineuse qui semble néanmoins dénuée de tout fondement auctorial. Conscient du caractère purement éditorial de la correction kehlienne du pléonasme des « cailloux pétrifiés » en « végétaux pétrifiés », Decroix la modifie comme suit : « fragments de substances animales ou végétales pétrifiées »<sup>28</sup>. Si cette magnifique et élégante leçon a été reprise par Beuchot, puis par Moland et par Raymond Naves dans son édition des *Dialogues et anecdotes philosophiques*, elle ne semble, jusqu'à preuve du contraire, issue d'aucun manuscrit voltairien...

En certains cas, les interventions stylistiques de Decroix établissent un texte inférieur à l'original. *L'A. B. C.* en présente au moins deux exemples. Le « Premier dialogue » critiquait *L'Esprit des lois* de Montesquieu : « Il est singulier, qu'un homme qui écrit sur les lois, dise dans sa préface, "qu'on ne trouvera point de saillies dans son ouvrage" ; et il est encore plus étrange que son livre soit un recueil de saillies ». Decroix corrige les trois premiers mots comme suit : « je suis encore plus étonné qu'un... »<sup>29</sup>, sans réaliser qu'il introduit une malencontreuse répétition de l'adverbe de gradation et qu'il rompt le parallélisme de l'expression. Le même entretien affirmait que « tout ce qui n'est ni moine, ni financier, ni ministre, ni aspirant à l'être a été charmé par Montesquieu ». Faut-il suivre Decroix et préférer « employé dans le ministère » au terme de « ministre »<sup>30</sup>, qui s'inscrivait heureusement dans une gradation de dignités ?

25 Beuchot, t. 45, p. 117.

26 Beuchot, t. 45, p. 7.

27 Beuchot, t. 45, p. 17.

28 Beuchot, t. 45, p. 103.

29 Beuchot, t. 45, p. 6.

30 Beuchot, t. 45, p. 6.

D'autres interventions répondent au souci qu'avait ce « voltairien passionné » de faciliter la tâche du lecteur en apportant des précisions ou en adoptant une formulation plus conforme à la vérité. Quand Voltaire évoque les montagnes « Saron », Decroix interpole la précision : « dont les branches couvrent l'Asie »<sup>31</sup> pour expliciter ce toponyme. Là où Voltaire évoquait le « dénombrement des feux exactement donné en 1751 », il interpole l'adverbe « assez »<sup>32</sup> pour relativiser l'exactitude de ce recensement. Quand Voltaire écrivait qu'« il a plu à nos auteurs d'appeler *despotiques* les souverains de l'Asie et de l'Afrique », il substitue le substantif de « despotes » à l'adjectif « despotiques »<sup>33</sup>. Et pour mieux marteler le propos de son auteur, qui prétendait que l'empereur de Chine ne gouverne pas son pays par « une volonté arbitraire », Decroix estime judicieux d'ajouter l'adjectif « seule » avant le substantif de « volonté »<sup>34</sup>. Il serait fastidieux de recenser les autres exemples tant ils sont nombreux : l'édition de *L'A. B. C.* donnée par Beuchot est très éloignée de celle établie par Kehl.

382

Ces modifications éditoriales ne sont pas sans incidence sur notre compréhension du corpus. Decroix a profondément altéré les textualités kehlienne et voltairienne. Nous citons souvent les notes des « éditeurs de Kehl » telles que Beuchot, repris par Moland, les a éditées. C'est oublier que la conception que Beuchot se faisait de ces notes est éloignée de la vérité : *il reproduit les notes de Kehl non telles qu'elles apparaissent dans cet imprimé mais telles qu'elles sont modifiées par le supplément manuscrit donné par Decroix à l'Errata de Kehl.* *L'A. B. C.* en fournit deux exemples. Consacré aux institutions britanniques, le « Quinzième entretien » s'achève sur le conseil donné par Voltaire aux Anglais : « arrangez-vous avec vos colonies, et que la mère et les filles ne se battent pas »<sup>35</sup>. Si l'édition de Kehl n'ajoute aucune note à cette phrase, Beuchot reproduit en ce lieu une prétendue note de « Kehl » qui est l'œuvre de Decroix : « Ce conseil était donné par M. de Voltaire en 1768. Les Anglais, plusieurs années après, ont pu juger combien son avis était sage »<sup>36</sup>. Dans la note que les éditeurs de Kehl établirent pour justifier le traitement philosophique de l'esclavage par Voltaire dans l'entretien intitulé « Des Serfs de corps », où « A » fait presque l'éloge de cette institution, Decroix interpole une phrase éditée par Beuchot : « C'est un Anglais qu'il [Voltaire] fait parler »<sup>37</sup>...

31 Beuchot, t. 45, p. 8.

32 Beuchot, t. 45, p. 7.

33 Beuchot, t. 45, p. 20.

34 Beuchot, t. 45, p. 21.

35 1884, t. 36, p. 315.

36 Beuchot, t. 45, p. 116, n. 1.

37 Beuchot, t. 45, p. 70, n. 1.

Decroix et Beuchot vont jusqu'à modifier les notes de Voltaire par souci d'exactitude philologique. Le « Premier dialogue » de *L'A. B. C.* affirme constamment que Montesquieu « dit, d'après Pufendorf, que du temps du roi Charles IX il y avait vingt millions d'hommes en France » avant d'ajouter, en note : « On va même jusqu'à supposer vingt-neuf millions »<sup>38</sup>. Suivi par Beuchot, Decroix supprime cette note et modifie en conséquence le texte : il « dit, d'après Pufendorf, que, du temps du roi Charles IX il y avait vingt millions d'hommes en France. Pufendorf va même jusqu'à vingt-neuf millions »<sup>39</sup>.

Beuchot a également modifié la textualité voltairienne sans suivre les indications de Decroix : certaines de ses corrections ne figurent pas dans le « Supplément » à l'*Errata*. Dans le « Premier entretien », Voltaire cite Montesquieu : « J'ai ouï souvent déplorer, dit-il, l'aveuglement du conseil de François I<sup>er</sup>, qui rebuta Christophe Colomb, qui lui proposait les Indes »<sup>40</sup>. Beuchot corrige comme suit : « J'ai ouï plusieurs fois déplorer »<sup>41</sup>, etc. Voltaire avait amélioré le texte de Montesquieu qui écrit « plusieurs fois » au lieu de « souvent »<sup>42</sup>. Ici, Beuchot rend le texte de Voltaire conforme à celui de *L'Esprit des lois*. La nature purement éditoriale de cette correction semble d'autant plus avérée que Beuchot n'en avait pas fait état dans sa première édition de *L'A. B. C.*<sup>43</sup>.

Les éditeurs de Kehl n'avaient pas pris conscience d'une répartition fautive des répliques au début du « Sixième entretien ». Dans toutes ces éditions, « B » ouvre le dialogue en faisant l'éloge de la république ; il est chaleureusement approuvé par « C » (« Cela est clair [...]. Je veux garder mes yeux, je m'imagine qu'on en crève un dans l'État aristocratique, et deux dans l'État monarchique »). A lui répond : « Vous parlez comme un citoyen de la Nord-Hollande, et je vous le pardonne ». « C » reprend aussitôt la parole pour faire l'éloge de l'aristocratie et pour dénoncer la démocratie, alors qu'il venait d'approuver celle-ci et de condamner celle-là. Le texte de Voltaire se trouve ici grevé d'une contradiction qui échappa à tous ses éditeurs. Dans sa première édition de *L'A. B. C.*, Beuchot avait établi un texte fautif : les deux premiers interlocuteurs du « Sixième entretien » sont « B » et... « B ». Dans sa seconde édition, il remédia à l'ensemble de ces imperfections en attribuant les deux premiers propos distingués par

38 *κ84*, t. 36, p. 217.

39 Beuchot, t. 45, p. 7.

40 *κ84*, t. 36, p. 222.

41 Beuchot, t. 45, p. 12.

42 Montesquieu, *De l'Esprit des Loix*, livre XXI, chap. 22, éd. R. Derathé, Paris, Garnier, 1973, 2 vol., t. II, p. 64. Cette formulation apparaissait déjà dans le manuscrit : voir Montesquieu, *De l'esprit des loix. Manuscrits*, éd. C. Volpilhac-Augier, 2 vol., *Œuvres complètes de Montesquieu*, Oxford/Naples, Voltaire Foundation/Istituto Italiano per gli Studi Filosofici, t. IV, p. 569.

43 Perroneau, t. 28, p. 220.

Voltaire au seul « B »<sup>44</sup>. Éléante, cette correction a pour inconvénient de transformer « B » en républicain hollandais, ce qu'il n'était pas sous la plume de l'auteur. Faute d'un texte correctement établi, les commentateurs depuis Beuchot considèrent « B » comme étant Hollandais<sup>45</sup>... Cet exemple prouve combien les interventions éditoriales peuvent influencer l'interprétation d'une œuvre : point de notes ni de commentaire pertinents sans un texte correctement établi.

384

Dans un monde idéal, les éditions de Kehl, de Beuchot et de Moland correspondraient à l'édition encadrée enrichie des seules additions, corrections et modifications de Voltaire, qui peuvent être réduites à trois sources : ses œuvres parues après l'« encadrée » entre 1775 et 1778, les corrections de la fin de 1777 et les manuscrits permettant d'enrichir son corpus, de signaler une variante ou de rectifier une leçon fautive. Les interventions des éditeurs se borneraient à rectifier les coquilles des éditions antérieures. L'exemple du traitement de *L'A. B. C.* établit que la réalité éditoriale est bien éloignée de cet idéal. Il justifie le jugement de Bengesco qui remarquait de l'édition de Kehl qu'« il est certain [...] que beaucoup de corrections » qui y apparaissent « proviennent aussi du fait des éditeurs eux-mêmes »<sup>46</sup>, et pas seulement de l'auteur. Malgré leurs réelles qualités, les éditions de Kehl et celle qu'on serait enclin à nommer l'édition de Beuchot-Decroix ne sont pas « critiques » au sens où nous entendons ce concept aujourd'hui. Elles intègrent maintes modifications qui répondent au souci qu'avaient ces éditeurs de donner une « édition idéale », seule digne à leurs yeux de l'auteur qu'ils vénéraient. À leur décharge, on invoquera les pratiques éditoriales du XIX<sup>e</sup> siècle, fort éloignées de nos exigences scientifiques, ainsi que le fait que Voltaire fut « négligé dans ses impressions » comme le constatait Beuchot : « Les mauvaises leçons font le désespoir des éditeurs ; et aucun texte n'en est plus infesté que celui de Voltaire »<sup>47</sup>. Les incohérences de *L'A. B. C.* confirment ce jugement et justifient, dans une certaine mesure, ces interventions éditoriales. Kehl, Decroix et Beuchot tentèrent de rectifier le pléonisme des « cailloux pétrifiés », qui avait échappé aux relectures de Voltaire et de tous ses éditeurs, ainsi que les contradictions dans la répartition des répliques entre les trois protagonistes. Leurs interventions ont établi un texte plus beau que l'original : quel lecteur ne préférerait la leçon des « fragments de substances

44 Perroneau, t. 28, p. 259-260 ; Beuchot, t. 45, p. 56.

45 Voir les notices « A. B. C. » de R. Mortier dans le *Dictionnaire général de Voltaire* (p. 1-3 ; ici p. 1) et de S. Pujol dans *l'Inventaire Voltaire* (p. 13-14 ; ici p. 13) où B est qualifié de « républicain démocrate hollandais » ou de « républicain hollandais ».

46 Bengesco, t. IV, p. 216.

47 Beuchot à Cayrol, 4 mai [1832] et 19 octobre 1826, Ch. Paillard, p. 136.

animales ou végétales pétrifiées » aux barbares « cailloux pétrifiés » ? La première source des modifications éditoriales tient donc aux incohérences textuelles de l'auteur. Une deuxième source est liée au désir des éditeurs de s'accommoder à leur lectorat, comme le prouve la suppression de l'allusion au roi du Danemark devenu fou à lier dans les années 1780. Il n'est pas d'exemple dans *L'A. B. C.* de modification éditoriale destinée à tempérer les ardeurs du texte de Voltaire, mais on sait que les éditeurs de Kehl eurent fréquemment recours à cette pratique<sup>48</sup>. Le traitement éditorial de *L'A. B. C.* justifie le projet des *Œuvres complètes de Voltaire* en cours de publication<sup>49</sup>. Le corpus voltairien ne peut s'en tenir à l'édition Moland dans la mesure où celle-ci, héritière de Kehl, de Decroix et de Beuchot, ne saurait être considérée comme l'œuvre du seul Voltaire.

48 Voir, par exemple, les *Dialogues d'Évhémère*, *OCV*, t. 80c (2009), p. 129, variante de la ligne 19. Les éditeurs recoururent de même à des « points » de suspension pour masquer les « endroits scabreux, et même un peu dégoûtants » de *La Pucelle*, selon l'expression de Decroix (BnF, n.a.fr. 25135, f. 4).

49 Sans doute faudrait-il cependant ne pas arrêter la colligation des variantes aux éditions de Kehl dans la mesure où certaines des modifications ultérieurement apportées par Decroix et Beuchot pourraient correspondre au premier et au deuxième types décrits ci-dessus, p. 379.